

# COMPAGNIE IMMOBILIÈRE DE BELGIQUE

## IMMOBEL

Société Anonyme

Avenue Jean Dubrucq, 175/1 - 1080 Bruxelles

Registre des Personnes Morales - Bruxelles - TVA : BE 0405.966.675

Cotation Euronext Bruxelles sous le libellé : **IMMOBEL**

20 août 2008 sous embargo 15h00

Site internet : <http://www.immobel.be>

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## IMMOBEL DÉCIDE DE RÉDUIRE SON CAPITAL EN VUE D'OPTIMISER SA STRUCTURE FINANCIÈRE

A l'occasion d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue ce mercredi 20 août 2008, IMMOBEL a présenté sa proposition de réduire le capital social à concurrence de près de 40 MEUR en espèces, sans annulation de titres, par le remboursement aux actionnaires d'une somme de EUR 9,70 par action contre remise du coupon n°20.

Cette initiative prise par le Conseil d'Administration traduit une des mesures issue du Plan stratégique développé par le Management. Outre la maximalisation du « shareholders value », l'objectif est de permettre à IMMOBEL de maintenir son leadership de 145 ans en matière de développement immobilier.

De nombreux facteurs étaient propices à ce type d'opération. La vente de la société propriétaire du Campona Shopping Center avait augmenté substantiellement la trésorerie disponible d'IMMOBEL. En outre, après analyse du Conseil d'Administration, la structure bilantaire de la Société est suffisamment solide pour garantir les ressources indispensables aux développements futurs du groupe.

Par ailleurs, Fortis Banque et ING Belgique ont confirmé leur confiance vis-à-vis de la Société en renouvelant le crédit corporate de 85 MEUR jusqu'au 30 juin 2011.

« En prenant la décision exceptionnelle et non récurrente de réduire le capital d'IMMOBEL, le Conseil d'Administration applique une des mesures du Plan stratégique qui vise à optimiser sa structure financière. Cette base financière équilibrée garantit les ressources indispensables aux développements futurs qui permettront à IMMOBEL d'atteindre ses objectifs de croissance durable et profitable. Enfin, comme en témoignage cette proposition de réduction de capital, je souhaite remercier les actionnaires de la confiance et du soutien qu'ils accordent à IMMOBEL » a déclaré Monsieur Gaëtan Piret, Administrateur Délégué d'IMMOBEL, au terme de l'Assemblée Générale Extraordinaire de ce jour.

#### **Pour plus d'informations :**

Gaëtan Piret, Administrateur Délégué

Tél. : + 32 (0)2/ 422 54 46

E-mail : [gaetan.piret@immobel.be](mailto:gaetan.piret@immobel.be)